

Écho des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

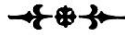
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



✦ ÉCHO DES SOCIÉTÉS ✦



Société des Photographes suisses.

Assemblée générale à Lausanne, les 14 et 15 juin 1904.

La liste de présence constate la présence de quarante membres. L'assemblée est ouverte à 9 heures précises, sous la présidence de M. E. Pricam, qui souhaite chaleureusement la bienvenue aux participants. Par suite de ses nombreuses occupations ces dernières années, M. Pricam n'a pu s'occuper, comme il l'aurait désiré, des affaires de la Société, en sorte qu'il a prié le vice-président, M. R. Ganz, de bien vouloir régir pendant ce temps les intérêts de la Société. Ainsi M. Ganz étant mieux au courant que M. Pricam des questions à traiter aujourd'hui, celui-ci lui passe la présidence. Pour M. H. Linck, secrétaire, absent, M. Meiner est chargé de la rédaction du procès-verbal.

1. M. R. Ganz donne lecture en allemand du rapport de l'année 1903, et M. Wicky en français.

2. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été publié dans les deux organes officiels de la Société, *Photographische Correspondenz* et *Revue suisse de Photographie*, l'assemblée décide à l'unanimité d'en supprimer la lecture. Il est donné acte à MM. R. Ganz et H. Linck, avec remerciements, de ces deux rapports.

3. M. Wicky, caissier, présente son rapport sur l'état financier de la Société.

Bilan au 15 mai 1904.

Recettes (y compris solde de caisse de 2770 fr. 31)	Fr.	5,155 44
Dépenses	»	3,014 42
Solde	Fr.	<u>2,141 02</u>

Actif de la Société au 15 mai 1904.

Excédent des recettes de l'exercice	Fr.	2,141 02
Fonds de réserve	»	1576 95
Total	Fr.	<u>3,717 97</u>

Augmentation de la fortune depuis le 15 mai 1903.

Solde au 15 mai 1904	Fr.	3,717 97
„ au 15 mai 1903	»	3,654 58
Augmentation	Fr.	<u>63 39</u>

MM. *Meyer et Brunner*, vérificateurs des comptes, certifient l'exactitude des comptes présentés et proposent leur adoption. L'assemblée donne décharge à M. Wicky pour sa gestion et le remercie par acclamation pour le travail et la peine qu'il s'est donné.

4. Les candidats dont les noms suivent ont été admis en qualité de membres de la Société: MM.

1. P. Præger, photographe, Lachen-Vonwyl.
2. C. Ruf, photographe, Zurich.
3. G. Zulauf, opticien, Zurich.
4. Thiébault, photographe, Morges.
5. Ch. Vielle-Kœchlin, Lausanne.
6. Vautier-Dufour, Grandson.
7. A. Jung, photographe, Genève.
8. Ernest Linck, de la maison Ph. & E. Linck, photographes, Zurich
9. Bær, photographe, Frauenfeld.
10. Olsommer, photographe, Neuchâtel.
11. J. Pricam, de la maison Bertat & J. Pricam, Genève.
12. Photoglob, S. A., Zurich.
13. H. Gross, photographe, Lausanne.
14. Th. v. Muyden, architecte, Lausanne.
15. F. de Jongh, photographe, Lausanne.
16. L. Dupertuis, photographe, Payerne.

Le Comité souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres. En vue du développement et de la protection de l'art photographique dans notre pays, tous les photographes devraient être groupés au sein de notre Société. Les nombreuses recrues faites aujourd'hui font bien augurer de l'avenir sous ce rapport.

5. MM. *Pricam et Ganz* renseignent l'assemblée sur l'état actuel du projet de loi concernant la protection des œuvres photographiques (voir rapport annuel).

6. Il est donné lecture de la motion suivante de la Société photographiques de Berne :

„ Berne, le 16 mai 1904.

“ Au Comité de la Société des photographes suisses.

“ Messieurs,

“ Au nom de la Société photographique de Berne, le soussigné vous présente la motion suivante pour être discutée à l'assemblée générale de cette année à Lausanne.

“ La Société suisse des photographes doit agir énergiquement contre toutes les maisons étrangères (s'intitulant Instituts d'agrandissements) qui offrent leurs produits à la clientèle suisse et cherchent à obtenir celle-ci au moyen d'annonces fallacieuses. La Société pourrait, par le moyen de contre-annonces, mettre le public en garde contre cette exploitation. Les frais seraient supportés par la caisse.

“ J. KÖLLA, président. “

Une discussion très nourrie s'engage sur cette question. Le Comité est opposé à la motion de la Société photographique de Berne, telle qu'elle est présentée. Il propose plutôt de signaler ces faits dans la partie rédactionnelle de nos journaux suisses.

M. *Vollenweider*, de Berne, propose que la Société ouvre au nouveau Comité un crédit de 200 fr. pour lui permettre d'agir plus efficacement dans des cas exceptionnels.



Phot. J.-F. Revilliod, Nyon.

A la votation la proposition du Comité est admise à une grande majorité.

Toutes les mesures seront prises pour agir à temps et en bonne place contre les maisons étrangères qui chercheront à tromper le public par des promesses fallacieuses.

7. M. *Chastellain* a la parole pour une communication sur les papiers et tissus „Luna“. Son exposé est accompagné d'une importante exposition d'excellents travaux sur ce papier. Le conférencier conclut en donnant des citations des journaux photographiques.

* * *

Après une suspension de séance d'une demi-heure, l'assemblée passe à la nomination du Comité et des vérificateurs des comptes.

8. M. E. Pricam, président, prend la parole en son nom et au nom de ses collègues du Comité MM. Ganz et Wicky pour décliner, avec motifs à l'appui, une réélection, au cas où l'assemblée aurait l'intention de leur accorder à nouveau ses suffrages. Lui-même, après une activité de 18 années dans le Comité, n'exerçant plus, ainsi que ses collègues MM. Ganz et Wicky, la profession de photographe, estime qu'il est nécessaire que la Société ait à sa tête des photographes pratiquants, qui sont mieux placés pour protéger ses intérêts.

Le refus définitif de ces trois collègues d'accepter une réélection oblige l'assemblée à procéder à la nomination d'un nouveau Comité, et il résulte de la votation la nomination de :

MM. Hermann Linck, Winterthour, *président*.

Ed. Potterat, Montreux, *vice-président*.

J. Meiner, Zurich, *secrétaire*.

B. Wehrli, Kilchberg-Zurich, *caissier*.

E. Vollenweider, Berne, *assesseur*.

MM. G. Meyer, à Zurich, et Hirsbrunner, à Lucerne, sont désignés comme vérificateurs des comptes, après le refus de M. Brunner d'accepter une réélection.

9. Après la nomination du nouveau Comité, M. Kölla, de Berne, prend la parole, au nom de l'assemblée, pour relever en termes chaleureux tout ce que nos chers collègues et membres du Comité, MM. Pricam, Ganz et Wicky ont fait pour la Société et le dévouement qu'ils ont apporté dans l'exercice de leurs fonctions. M. Pricam est déjà depuis plusieurs années notre président d'honneur. M. Kölla propose que MM. Ganz et Wicky soient également nommés membres honoraires. Cette proposition est acceptée et votée avec un grand enthousiasme.

10. M. Pricam, au nom du Comité, rappelle le nom de M. le conseiller Schrank, à Vienne, qui a travaillé d'une manière infatigable, dans son rayon, pour le bien de notre profession; qui spécialement, à chaque occasion, a obligeamment communiqué à notre Société le résultat de ses importantes expériences dans le domaine de la photographie. M. Schrank mérite la reconnaissance du monde photographique; le Comité propose de le nommer membre honoraire de notre Société, ce qui est accepté à l'unanimité.

11. M. Cherill présente un châssis-pressé de son invention, dont il démontre expérimentalement les grands avantages. Ce châssis, grâce à un ingénieux système de repérage, permet d'enlever la copie pendant le tirage et de la replacer exactement dans la même position sur le négatif. On peut ainsi copier en plusieurs fois le même cliché et en corriger l'effet.

12. Zurich est désigné comme lieu de réunion de la prochaine assemblée générale.

13. M. le D^r Reiss propose que la Société fasse confectionner un insigne qui puisse être utilisé pour toutes les réunions. On évitera ainsi aux Comités locaux la dépense d'un insigne d'occasion assez coûteux et souvent d'un effet peu heureux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et le nouveau comité est chargé de faire le nécessaire pour la prochaine assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre communication n'étant faite, l'assemblée est levée.

Nous devons mentionner que l'exposition de travaux exécutés par nos collègues et présentés à l'occasion de l'assemblée a été plus importante que celle de l'année précédente. Nous constatons avec plaisir que ces expositions, sans récompenses honorifiques, prennent de plus en plus d'extension. C'est peut-être pour cela que nombre de nos collègues se décident à exposer leurs travaux pratiques, qui présentent un grand intérêt.

* * *

La séance administrative et de travail étant terminée, on passe à la seconde partie du programme, soit aux réjouissances, en commençant par le banquet, qui a lieu à 2 heures. Il semblerait que nos collègues de Lausanne ont choisi intentionnellement, pour la séance, la sobre et sévère salle du Conseil communal, à l'Hôtel-de-Ville, pour mieux nous faire apprécier ensuite le charme et la beauté de Lausanne. Après un banquet très gai, les convives visitent, avec beaucoup d'intérêt, l'exposition du troisième concours du *Journal suisse des photographes*, installée dans la salle même, et se rendent ensuite au Signal, dominant Lausanne, d'où l'on jouit d'une vue incomparable sur la ville, le lac et les montagnes. On se répand ensuite par groupes dans la magnifique forêt de Sauvabelin, sillonnée de sentiers ombreux, pour se reposer un peu des fatigues de la journée.

Aux environs de 8 heures tout le monde est réuni au Village Suisse pour le dîner et la soirée familière. Le Comité local a bien fait les choses. Un excellent dîner agrémenté de l'audition de gais morceaux par un gentil orchestre, de toasts et de productions, et suivi par une petite sauterie, font passer les heures malheureusement trop vite, car l'éloignement de la ville nous oblige à songer au départ; cependant nous ne sommes pas rentrés à Lausanne le même jour, mais plutôt de bonne heure le lendemain.

Suivant l'usage traditionnel, la seconde journée de l'assemblée est consacrée à une excursion. A 10 heures les participants se trouvent réunis à Ouchy et prennent place sur le vapeur qui les conduira à Evian et au Bouveret, où le dîner les attend au Chalet de la Forêt. Dans un pays qui abonde en beautés naturelles, le choix d'un but d'excursion était très difficile pour le Comité local. Il s'en est acquitté à merveille. Pas n'est donc étonnant que dans les beaux jardins du Chalet de la Forêt une véritable fête familière de photographes s'est organisée, qui a duré toute la journée, et qu'aucune note discordante n'est venue

troubler. Ces excursions en société ont le grand avantage de permettre aux membres de faire plus ample connaissance et de discuter familièrement de questions controversées. C'est pour cela que nous tenons à ce que cette organisation de nos assemblées soit rigoureusement maintenue.

L'heure du départ étant proche, nous nous dirigeons du côté de l'embarcadère du Bouveret en traversant une magnifique forêt de châtaigniers et passons ainsi encore quelques instants ensemble.

A Villeneuve, la plupart des participants quittent le bateau et prennent le train qui leur permettra d'atteindre à temps à Lausanne les express du soir qui les ramèneront dans leur pénates.

Mille remerciements au Comité local de Lausanne pour son activité et au revoir à Zurich en 1905.

Zurich, juillet 1904.

Le Secrétaire,
J. MEINER.

Photo-Club de Lausanne.

Assemblée ordinaire du 29 juin 1904.

Présidence de M. Jules KREIS, président.

Décès. — Durant le trimestre qui vient de s'écouler nous avons eu le regret d'enregistrer le décès d'un de nos membres actifs, M. Henri Schiffmann. C'est une perte sensible pour le Photo-Club, car ce camarade était un excellent collègue qui s'intéressait beaucoup à la photographie. Sa collection est l'une des plus importantes de Lausanne.

XIX^e concours trimestriel. — Les motifs suivants sont admis pour le concours se clôturant le 30 septembre 1904 :

- 1^o *Instantanés lausannois.*
- 2^o *Sur l'eau.*
- 3^o *Sujet libre.*
- 4^o *Portrait (buste ou entier).*

Local. — La question du local n'est pas encore résolue.

Aucune proposition individuelle n'a été faite.

Le Vice-Secrétaire,
G. CAUDERAY.

Le *Catalogue Illustré* des chambres et accessoires photographiques de la maison CLÉMENT & GILNER, 140, faubourg St-Martin, vient de paraître. Il contient d'intéressantes nouveautés. — Prix : 1 fr.